

INTRODUCTION

Le volume 25 est le second de deux volumes qui portent sur la période du 10 juin 1957 au 31 décembre 1958, les 18 premiers mois du gouvernement du premier ministre John G. Diefenbaker du Parti progressiste-conservateur. Le premier volume expliquait la participation active du Canada aux affaires des Nations Unies, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et du Commonwealth, trois organismes multinationaux. Il contenait également des chapitres sur l'énergie atomique et les relations avec les pays de l'Europe de l'Ouest. Le présent volume traite des relations du Canada avec les États-Unis, le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient, l'Europe de l'Est, l'Union soviétique et l'Amérique latine.

Dans ce volume, la période étudiée montre que ce sont les questions de défense et de sécurité dans le contexte de la guerre froide qui ont continué de retenir l'attention des décideurs canadiens en matière de politique internationale. Comme les documents du chapitre premier l'attestent, le gouvernement conservateur a hérité du régime libéral sortant un programme de défense canado-américain qui comportait un certain nombre de questions essentielles et litigieuses. La principale question était le plan d'intégration du contrôle opérationnel des forces de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. En se fondant sur les deux mémoires préparés par le ministre de la Défense nationale [documents 10 et 11], le premier ministre Diefenbaker approuva personnellement la création du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), le 24 juillet 1958. Alarmés de voir qu'une question d'une telle portée n'avait pas été examinée en détail par le Cabinet, les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures réussirent à convaincre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Sidney Smith, de faire pression auprès de son homologue de la Défense nationale dans le but d'obtenir un échange de notes intergouvernementales [document 20]. Le général George Pearkes et le ministre de la Défense nationale acquiescèrent à la requête de Smith. La démarche entreprise pour officialiser les arrangements concernant le NORAD fut rendue encore plus urgente par Diefenbaker lui-même, qui voulait faire taire les critiques croissantes que cet accord suscitait au Parlement et empêcher que les détails du désaccord entre les ministères ne soient connus du public [document 25]. Les négociations qui suivirent avec les autorités américaines se déroulèrent sans heurts, et des notes diplomatiques furent échangées en mai 1958. Les ministres du Cabinet cherchèrent également à obtenir une supervision politique des opérations du NORAD en créant un comité ministériel, proposition à laquelle le ministère des Affaires extérieures s'opposa d'abord. Finalement, les négociateurs canadiens et américains se mirent d'accord sur la création d'un comité de contrôle qui serait chargé d'examiner toutes les questions de sécurité bilatérale. Diefenbaker et le président Dwight D. Eisenhower donnèrent leur accord à la création d'un comité canado-américain de défense conjointe à l'occasion de la visite d'Eisenhower à Ottawa, en juillet 1958. Les ministres canadiens et leurs homologues américains convoquèrent par la suite la première réunion de ce comité à Paris, en décembre 1958 [document 135].

La deuxième grande question concernant la défense et la sécurité qui se posait au gouvernement Diefenbaker était le programme des intercepteurs CF-105. Faute d'espace, nous n'avons reproduit qu'un faible pourcentage des documents se rapportant à l'annulation du projet Avro Arrow. Nous ajouterons néanmoins que la plupart des documents d'archives non reproduits sont du domaine exclusif de la politique de défense nationale et ont peu de rapport avec la conduite des affaires étrangères du Canada.